

Avis voté en plénière du 08 septembre 2015

Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse partage l'ambition de cet avis qui repose sur le constat d'une sous-utilisation en France de l'évaluation en tant qu'outil pour faciliter la décision politique et améliorer l'efficacité des politiques publiques. Nous sommes, par ailleurs, convaincus qu'elle permet une meilleure adhésion des citoyens à l'action publique du fait de ses vertus pédagogiques.

Notre groupe a d'ailleurs plusieurs fois appelé de ses vœux l'évaluation des nombreux dispositifs à destination des jeunes, en particulier par la mobilisation du SGMAP, afin d'en réduire l'empilement et de favoriser leur appropriation par les jeunes, mais également par les professionnels. Dans le contexte de décentralisation, il est, par ailleurs, nécessaire de bien inclure les politiques locales dans cette démarche et de ne pas se contenter d'évaluer les politiques nationales.

Conscient cependant des différentes limites de l'exercice d'évaluation, l'avis souligne l'importance du choix des indicateurs, qui doivent être fixés dès l'élaboration de la politique et rappelle pour cela l'importance qu'ils soient le fruit d'un dialogue associant l'ensemble des parties prenantes, en particulier les publics qu'elle cible, ce qui est encore rarement le cas aujourd'hui. Nous ne pouvons à cet égard que réitérer le souhait que les jeunes, par exemple, soient davantage associés à l'évaluation des politiques les concernant et qu'une réflexion soit plus largement menée pour associer l'ensemble des citoyens à l'aide des outils numériques.

Au-delà des difficultés méthodologiques couvertes par l'avis, nous ne pouvons ignorer le contexte politique et économique dans lequel se développe le recours à l'évaluation des politiques publiques. Si nous soutenons évidemment la démarche d'évaluation qui doit permettre d'ajuster au mieux les politiques publiques en leur permettant d'optimiser leurs résultats, procéder par expérimentation ne doit cependant pas être une façon de repousser la mise en place d'une politique publique ou d'en limiter le nombre de bénéficiaires.

Les politiques de jeunesse font partie des politiques pour lesquelles l'expérimentation et l'évaluation sont régulièrement mises en œuvre, à l'instar du dispositif de la garantie jeunes dont la montée en puissance a été progressive et qui n'est toujours pas généralisé aujourd'hui en dépit de résultats plutôt positifs.

Enfin, l'avis estime que le CESE pourrait être davantage un lieu d'évaluation, de débat et de concertation. Notre groupe est favorable à cette évolution qui doit s'accompagner des moyens et des

ressources internes adéquates. En particulier, nous sommes favorables à mobiliser davantage le rapport annuel en ce sens. La complémentarité entre les évaluations faites régulièrement par la cour des comptes et le rôle évaluatif qu'a et devrait avoir davantage le CESE doit être réaffirmée. Le CESE doit apporter le regard complémentaire des acteurs de la société civile et proposer une évaluation davantage qualitative, centrée sur l'efficacité sociétale et sur l'adéquation avec le fonctionnement de la société sur le terrain.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de cet avis.